

Bordeaux : l'impact des paquebots de croisière sur l'environnement minimisé par les écologistes

Par Jean Cittone

Publié il y a 4 heures ,

Mis à jour il y a 4 heures

[Copier le lien](#)



Le pont Chaban-Delmas se lève à chaque arrivée d'un paquebot. *NICOLAS TUCAT / AFP*

La saison des bateaux de croisière reprend à Bordeaux, à un niveau équivalent à celui d'avant l'épidémie. Face aux critiques sur les pollutions émises, la municipalité rappelle que la pollution de l'air est surtout aggravée par les voitures.

Le Figaro Bordeaux

Le Balmoral vient de lever l'ancre mais le Sirena prendra sa place ce week-end. En 2023, le port de la Lune accueillera 40 paquebots de croisière. C'est un retour aux chiffres d'avant l'épidémie de Covid-19 (43 navires en 2019) et une bonne nouvelle

pour le secteur du tourisme. Mais en cinq ans, la prise de conscience de l'urgence climatique a mis ces navires sous le feu des critiques. La municipalité écologiste se veut pragmatique, rappelant que leur impact sur la qualité de l'air est bien moins important que celui des voitures.

«*Nous n'avons pas suffisamment de bateaux pour que cela détériore la qualité de l'air*», résume Brigitte Bloch, conseillère municipale déléguée au tourisme et à l'économie du vin. Malgré la présence du pont Chaban-Delmas, le plus grand pont levant d'Europe, «*Bordeaux intra muros n'accueille que des "petits bateaux"*», indique l'élue. Seuls les vaisseaux atteignant 250 mètres de long et transportant jusqu'à 900 passagers sont autorisés à s'amarrer le long des quais, et seulement deux paquebots peuvent être présents en même temps.

Le tourisme est en revanche un secteur primordial pour l'économie bordelaise. Brigitte Bloch rappelle que la ville attire chaque année quatre millions de personnes. Seulement 42.000 d'entre elles sont des passagers de ces imposants navires, soit à peine 1%. Ces voyageurs dépensent à peu près autant (150 euros par jour), mais les autres touristes consacrent quant à eux 38% dans l'hôtellerie.

«Faire sombrer le climat»

En 2019 - avant la victoire des écologistes - une «*charte des bonnes pratiques environnementales pour la croisière*» avait été adoptée par la ville de Bordeaux, la métropole, la station de pilotage de la Gironde et le grand port maritime de Bordeaux, afin notamment de réduire les émissions polluantes dans l'air, d'optimiser l'accès aux quais de Bordeaux centre et de limiter les impacts sonores de ces escales. La mairie de Bordeaux précise être aujourd'hui en train de terminer l'électrification des pontons pour les petits bateaux de croisière (jusqu'à 170 passagers), afin de diminuer les nuisances. Ce dispositif n'est cependant pas envisageable pour les gros paquebots.

En septembre 2022, malgré les mesures déjà mises en place, des militants du mouvement Extinction Rébellion avaient réveillé en fanfare les passagers d'un paquebot amarré à Bordeaux, les accusant de «*faire sombrer le climat*». Au-delà de la pollution de l'air émise, les paquebots peuvent par ailleurs poser un problème d'ordre esthétique, mais celui-ci reste subjectif. «*Les bateaux de croisière sont perçus comme générant des nuisances par 16% des résidents de la Métropole et 21% des résidents de Bordeaux*», détaille Brigitte Bloch. Une minorité donc, mais ces chiffres sont deux fois plus élevés qu'en 2018, notamment à cause d'une prise de conscience accrue des problématiques environnementales engendrées par ces bâtiments.

La rédaction vous conseille

- **1er mai : Paris, Bordeaux, Nantes, Toulouse... De fortes perturbations attendues dans de nombreux aéroports**
- **Un projet de collège à quelques centaines de mètres de l'aéroport de Bordeaux fait débat**
- **Incendie de la mairie de Bordeaux : la police lance un appel à témoins**

Sujets

[Tourisme](#)[Gironde](#)

À lire aussi

Un corps retrouvé dans le lac de Lacanau après une disparition



La ville de Bordeaux instaure un «grand dialogue» et une convention citoyenne sur l'urgence climatique

Gironde : une jeune femme portée disparue retrouvée saine et sauve

